

Strasbourg, 4 décembre 2015

CDPC (2015) 26

COMITE EUROPEEN POUR LES PROBLEMES CRIMINELS
(CDPC)

69ème Session Plénière

Strasbourg, 1-4 décembre 2015
Palais, Salle 9

Liste des décisions

Le Comité européen pour les problèmes criminels (ci-après CDPC), réuni à Strasbourg sous la présidence de M. Jesper Hjortenberget (Danemark), a décidé :

1. Ouverture de la réunion

- d'observer une minute de silence pour les victimes des récentes attaques terroristes qui ont lieu dans les Etats membres du Conseil de l'Europe et dans des pays tiers et d'adresser ses hommages et ses condoléances aux victimes des attaques terroristes ;
- de prendre note de l'allocution d'ouverture de M. Jan Kleijssen, Directeur de la Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, Direction générale Droits de l'Homme et Etat de droit sur les évolutions les plus récentes au Conseil de l'Europe et au sein de la Direction depuis la dernière session plénière du CDPC de juin 2015. M. Kleijssen a mentionné qu'en réponse aux récents événements tragiques, le Conseil de l'Europe est déterminé à continuer son action pour prévenir et lutter contre le terrorisme dans le plein respect de nos principes communs de liberté, démocratie, droits de l'homme et de l'état de droit qui unissent nos Etats membres et qui constituent la meilleure protection contre cette spirale de haine. Il a informé les membres du CDPC de l'ouverture à la signature du nouveau Protocole sur les combattants terroristes étrangers et a félicité le CDPC pour sa contribution aux efforts du Conseil de l'Europe à cet égard, exprimé à travers ses travaux sur les Lignes directrices sur la radicalisation dans les prisons et en renforçant son étroite coopération avec le Comité d'experts sur le terrorisme (ci-après CODEXTER), notamment en matière de techniques spéciales d'enquête, tout comme sur le sujet des liens entre le crime organisé et le terrorisme ;
- de faire une déclaration concernant les attaques terroristes récentes (Annexe I) ;

2. Adoption du projet d'ordre du jour

- d'adopter l'ordre du jour sans amendement (la liste des participants et l'ordre du jour apparaissent respectivement aux Annexes II et III) ;

3. Activités futures et priorités du CDPC pour 2016-2017

- de considérer quatre questions comme étant les principales priorités à mettre en œuvre au cours des deux prochaines années :
 - 1) débiter les travaux sur la mise en œuvre du Plan d'action sur le crime organisé transnational (ci-après COT) ;
 - 2) élaborer une nouvelle convention sur les biens culturels ;
 - 3) considérer la meilleure manière de traiter de la question du trafic de migrants ;
 - 4) suivre les activités liées à ses organes subordonnés sur les questions pénitentiaires (PC-CP) et en matière de coopération internationale (PC-OC) ;

4. Passage en revue des instruments juridiques du Conseil de l'Europe en matière pénale

a. Passage en revue des conventions du Conseil de l'Europe sous la responsabilité directe du CDPC

- de prendre note des informations fournies par le Secrétaire du CDPC, M. Carlo Chiaromonte, sur les évolutions récentes en cette matière et sur sa participation aux dernières réunions du Bureau du Comité Directeur de la Culture, du Patrimoine et du Paysage (CDCPP) et de saluer la bonne coopération avec ce Comité ;
- suite aux décisions pertinentes de la Plénière et du Bureau du CDPC concernant le document « Passage en revue des conventions du Conseil de l'Europe sous la responsabilité directe du CDPC », d'examiner et d'approuver le projet de mandat d'un comité d'experts chargé de l'élaboration d'une nouvelle convention du Conseil de l'Europe sur les infractions visant les biens culturels, ainsi qu'un projet de rapport explicatif ;
- de charger le Secrétariat de transmettre le projet de mandat au Comité des Ministres (ci-après CM) pour adoption finale ;
- de charger son Bureau d'examiner la manière dont le CDPC devrait continuer à travailler sur les questions liées à une éventuelle mise à jour de la Convention européenne relative au dédommagement des victimes d'infractions violentes (STE No. : 116), à savoir envisager d'éventuels amendements à la Convention ou trouver des solutions pratiques aux problèmes ;

b. Passage en revue des conventions du Conseil de l'Europe par d'autres organes du Conseil de l'Europe

- de prendre note des informations fournies par le Secrétariat sur la mise en œuvre/l'évaluation des conventions sous la responsabilité d'autres comités/organes du Conseil de l'Europe (Groupe des Parties Lanzarote, PC-OC, T-CY, GRECO, Conférence des Parties STCE No. : 198), conformément à la décision n°9 prise par le CM ;

5. Trafic de migrants

- de prendre note des présentations faites par deux experts (M. Calogero Ferrara, Procureur, Tribunal de Palerme (Italie) et Dr. Andreas Schloenhart, Professeur de droit pénal à la Faculté de droit de l'Université du Queensland à Brisbane (Australie) et Professeur chargé de recherches à la Faculté de droit, Département de Droit pénal et de criminologie à l'Université de Vienne (Autriche)) sur le « Document de réflexion sur la criminalité et la migration », qu'ils ont préparé conjointement avec le Président et le Secrétariat du CDPC ;
- de féliciter les experts, y compris le Président du CDPC, pour l'excellent travail qu'ils ont effectué en élaborant le document susmentionné ;
- sur la base des présentations faites par les deux experts, les informations fournies par le Président et le Secrétaire du CDPC et les documents pertinents (« Document de réflexion sur la criminalité et la migration », « Réponses au questionnaire », « Résumé préliminaire des réponses au questionnaire sur le trafic de migrants »), de tenir un débat sur ce point ;
- d'inviter les délégations qui n'ont pas fourni leurs réponses au questionnaire (plus de la moitié des Etats membres) à le faire à leur meilleure convenance ;

- d'inviter les experts à compléter le « Document de réflexion sur la criminalité et la migration » en y incluant un certain nombre de mesures et de propositions concrètes d'actions afin d'assurer un suivi approprié de la question du « Trafic de migrants » au sein du CDPC et de le transmettre au Bureau puis, ensuite, à la prochaine réunion plénière du CDPC ;

6. Suivi de la 31^e Conférence du Conseil de l'Europe des ministres de la Justice (Vienne, 19-21 septembre 2012) : « Réponses de la Justice aux violences urbaines »

- de prendre note du document préparé par le Secrétariat sur cette question (« Suivi des résolutions ») et de charger son Bureau de discuter de la manière dont ce sujet devrait être envisagé par le CDPC à l'avenir ;

7. Conseil de coopération pénologique (PC-CP)

- d'avoir un échange de vues avec le Président du PC-CP, M. Mauro Palma (Italie) sur les activités actuellement effectuées par le PC-CP, en particulier :
 - 1) les travaux en cours sur le projet de Lignes directrices à l'intention des services pénitentiaires et de probation concernant la radicalisation et l'extrémisme violent ;
 - 2) l'organisation de la 21^e Conférence des directeurs des services pénitentiaires et de probation du Conseil de l'Europe ;
 - 3) les travaux débutés concernant la révision des recommandations et des résolutions en matière pénitentiaire et de probation, à savoir la rédaction d'une Recommandation du CM relative aux règles européennes sur les sanctions et les mesures appliquées dans la communauté ;
 - 4) les avancées faites par le Comité de rédaction sur le surpeuplement carcéral ;
- de féliciter M. Mauro Palma pour l'excellent travail qu'il a fourni au cours de ses deux mandats en tant que Président du PC-CP ;

a. Radicalisation dans les prisons

- d'examiner et de discuter du « Projet de Lignes directrices à l'intention des services pénitentiaires et de probation concernant la radicalisation et l'extrémisme violent » tel que préparé par le Groupe de travail du PC-CP et par la Plénière du PC-CP lors de sa dernière réunion (17-19 novembre 2015) et de faire des commentaires et des propositions d'amendements à ce document ;
- de prendre note de l'avis préparé par le CODEXTER à propos du projet de Lignes directrices ;
- d'approuver le document « Projet de Lignes directrices à l'intention des services pénitentiaires et de probation concernant la radicalisation et l'extrémisme violent » et de charger le Secrétariat de transmettre ce document au CM pour adoption finale ;

b. Suivi de la 20^e Conférence des Directeurs des services pénitentiaires et de probation du Conseil de l'Europe, 9-10 juin 2015, Bucarest

- de prendre note des informations sur les principaux résultats de la 20^e Conférence des Directeurs des services pénitentiaires et de probation, « Radicalisation et autres défis stratégiques » et sur l'organisation de la prochaine Conférence qui se tiendra à Zaandam, Pays-Bas, les 14-15 juin 2016 ;
- de charger le Secrétariat de vérifier auprès des autorités néerlandaises s'il serait possible d'explorer les possibilités de tenir une réunion spéciale avec des juges et des procureurs, sous la forme d'un événement en marge, concernant le surpeuplement carcéral, étant donné qu'il s'agit toujours d'une préoccupation constamment croissante pour le Conseil de l'Europe ;

c. Elections

- d'élire Mme Annie Devos (Belgique), Mme Nadya Radkovska (Bulgarie), Mme Nathalie Boissou (France) et M. Nikolaos Kourlouris (Grèce) en tant que membres du Groupe de travail du PC-CP ;
- de renouveler les mandats de M. Attila Juhasz (Hongrie) et de M. Dominik Lehener (Suisse) pour deux années supplémentaires ;

8. Surpeuplement carcéral

- de prendre note des informations fournies par les Présidents du PC-CP et du CDPC sur les travaux effectués jusqu'à présent par le Comité de rédaction sur le surpeuplement carcéral, mis en place sous les auspices du CDPC ;

9. Document/lignes directrices concernant des « Dispositions modèles » définissant un certain nombre de règles à être dûment considérées par les comités d'experts dans leur travail de rédaction comme base à suivre lors de futures négociations de toutes conventions pénales possibles

- d'examiner les documents du « Projet de dispositions modèles » (CDPC (2014) 17rev5 et CDPC (2014) 24 rev3) et de les adopter en tant que documents à être utilisés comme lignes directrices par les futurs groupes d'experts qui pourraient être chargés par le CM de négocier les conventions de droit pénal du Conseil de l'Europe ;
- de charger le Secrétariat de transmettre ces documents au CM pour information ;
- que la Fédération de Russie a présenté sa position concernant certaines dispositions de ces documents sur les dispositions modèles ;

10. Comité d'experts sur le fonctionnement des conventions européennes sur la coopération dans le domaine pénal (PC-OC)

- de tenir un échange de vues avec la Présidente, Mme Joana Gomes Ferreira (Portugal) sur les activités actuellement effectuées par le PC-OC, en particulier concernant :
 - 1) le projet de Protocole portant amendement au Protocole additionnel à la Convention sur le transfèrement des personnes condamnées (STE No. : 167) ;
 - 2) la proposition d'E-transfèrement faite par Israël, de développer un outil électronique pour faciliter les procédures de transfèrement ;
 - 3) le projet de formulaire type de demande d'entraide judiciaire et de lignes directrices pratiques pour les praticiens sur l'entraide judiciaire en matière pénale ;
 - 4) la mise en œuvre du Plan d'action du Livre blanc sur le COT ;
 - 5) le passage en revue des conventions relevant du PC-OC ;
- d'exprimer sa gratitude à Mme Gomes Ferreira pour son vaste encadrement au cours de son mandat de Présidente du PC-OC qui a mené à des résultats fructueux dans le cadre de ce Comité ;

11. Activités liées au crime organisé transnational : « Livre blanc » et Plan d'action

- de prendre note de la présentation du projet de Plan d'action sur le crime organisé transnational rédigé par deux experts scientifiques, Madame le Professeur Lorena Bachmaier Winter, Université Complutense, Faculté de droit, Département de droit procédural, Madrid (Espagne) et Monsieur le Professeur John A.E. Vervaele, Institut Willem Pompe de sciences pénales, Centre sur la réglementation et l'application des lois en Europe d'Utrecht, Université d'Utrecht, Utrecht (Pays-Bas) ;
- de féliciter les deux experts scientifiques et tous les membres du Groupe de travail sur le COT pour l'excellente qualité du projet de Plan d'action et d'exprimer son soutien à ce document et aux activités contenues dans celui-ci ;
- d'examiner le projet de Plan d'action (document CDPC (2015) 17 rev2), d'amender/de modifier certaines dispositions contenues dans celui-ci et de l'approuver ;
- de mettre en place un sous-groupe responsable de la surveillance des avancées du Plan d'action et de nommer Mme Fabienne Schaller (France) en tant que coordinatrice de ce sous-groupe ;
- de charger le Secrétariat de transmettre le Plan d'action au CM pour son adoption ;
- de prendre note, avec satisfaction, que le Livre blanc sur le COT a été traduit en différentes langues (italien, roumain et russe) et est disponible sur le site Internet de la Division du droit pénal ;

12. Terrorisme

- de prendre note des informations fournies par le co-Secrétaire du CODEXTER, M. Kristian Bartholin concernant les travaux en cours du CODEXTER dans ses activités en matière de contre-terrorisme et, en particulier, les travaux futurs du CODETER, à savoir l'élaboration de trois nouvelles recommandations sur a) les techniques spéciales d'enquête, b) les terroristes agissant seuls et

c) l'Internet et le terrorisme

13. Informations fournies par le Secrétariat

a) Médicrime:

- de prendre note des informations fournies par le co-Secrétaire du CDPC, M. Oscar Alarcón Jiménez, concernant les multiples activités effectuées par la Division du droit pénal et celles auxquelles le Secrétariat a été invité, visant à promouvoir la Convention MEDICRIME, en particulier :
 - la 11^e Conférence organisée par le Réseau européen sur la fraude et la corruption dans le secteur de la santé qui s'est tenue à La Haye, Pays-Bas, les 5-6 novembre 2015 ;
 - la 4^e Conférence régionale sur la Convention MEDICRIME organisée conjointement par le Conseil de l'Europe et les autorités chypriotes, qui s'est tenue à Larnaca, Chypre, les 10-11 novembre 2015. A cet égard, le CDPC transmet ses plus chaleureux remerciements aux autorités chypriotes pour leur soutien dans l'organisation et l'accueil de cette conférence et accueille avec grand plaisir l'excellente nouvelle reçue durant la Conférence de la part du Secrétaire Permanent du Ministère de la Justice selon laquelle Chypre ratifiera bientôt la Convention MEDICRIME ;
 - la Conférence parlementaire sur la Convention MEDICRIME, conjointement organisée par l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe (ACPE), la Direction européenne de la qualité du médicament et soins de santé (EDQM) et la Direction générale Droits de l'Homme et Etat de droit du Conseil de l'Europe (DGI) qui s'est tenue à Paris, France, le 24 novembre 2015. Le CDPC salue le Manuel à l'usage des parlementaires sur la Convention MEDICRIME élaboré à l'occasion de cette Conférence et félicite les experts scientifiques et le Secrétariat pour l'excellent travail qu'ils ont effectué lors de l'élaboration de ce manuel ;
- de saluer les informations fournies sur les travaux en cours sur le curriculum sur la Convention MEDICRIME à l'intention des juges et des procureurs. A cet égard, de prendre note de la demande espagnole d'être un pays pilote pour le lancement de ce curriculum ;
- en vue de la mise en œuvre des prochaines activités en la matière, d'inviter les délégations qui n'ont pas encore envoyé leurs réponses au Secrétariat du Droit pénal de le faire à leur meilleure convenance, notamment ;
 - a) les informations de contact du Point central au niveau national (et le ministère impliqué) responsable de la Convention MEDICRIME ;
 - b) la traduction, lorsqu'elle existe, de la Convention MEDICRIME, dans leur langue officielle ;
- concernant l'état des signatures et des ratifications, de reconnaître et de saluer le fait que la Guinée est le cinquième pays qui a ratifié la Convention MEDICRIME, ce qui a initié la procédure de son entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016. De plus, le CDPC accueille avec plaisir les signatures récentes de la Convention MEDICRIME par la Croatie et la Bosnie-Herzégovine et appelle d'autres pays à soutenir le fait de rejoindre cette Convention ;

b) Trafic d'organes

- de prendre note des informations fournies par la délégation espagnole à propos de la cérémonie d'ouverture à la signature de la Convention contre le trafic d'organes humains (Convention de St Jacques-de-Compostelle) qui s'est tenue à St Jacques-de-Compostelle, Espagne, les 25-26 mars 2015 ;
- concernant l'état des signatures et des ratifications, de reconnaître et de saluer le fait que l'Irlande et la Fédération de Russie ont récemment signé la Convention de St Jacques-de-Compostelle ;
- en vue de la mise en œuvre des prochaines activités en la matière, d'inviter les délégations à fournir au Secrétariat de la Division du droit pénal :
 - a) les informations de contact du Point central au niveau national (et le ministère impliqué) responsable de la Convention de St Jacques-de-Compostelle ;
 - b) la traduction, lorsqu'elle existe, de la Convention de St Jacques-de-Compostelle en leur langue officielle ;
- de prendre note des activités mises en œuvres en la matière par le Secrétariat ;

c) Délinquants dangereux

- de saluer l'organisation d'un séminaire régional dédié aux délinquants dangereux qui se tiendra à Erevan, Arménie, les 19-20 janvier 2016 visant à promouvoir la Recommandation CM/Rec(2014)3 du Comité des Ministres relative aux délinquants dangereux ;

d) Cybercriminalité

- de prendre note des informations fournies par le Secrétaire du TC-Y, M. Alexander Seger sur les travaux actuellement effectués par le TC-Y ;

14. Elections

- de procéder aux élections du Président et du vice-Président du CDPC et des membres du Bureau du CDPC. Le Président du CDPC est M. Hans-Holger Herrnfeld (Allemagne), élu pour un an renouvelable ; le vice-Président du CDPC est M. Slawomir Buczma (Pologne), élu pour un an renouvelable ; les membres du Bureau nouvellement élus sont : Mme Helena Lisuchova (République Tchèque), Mme Anita Marfurt (Suisse) et M. Jesper Hjortenbergt (Danemark) pour deux ans renouvelables. Les mandats de trois membres du Bureau (Mme Drazdiak (Norvège), Mme Radu (Roumanie) et M. Salazar (Italie)) ont été renouvelés pour deux ans (2016-2017) ;
- d'exprimer ses plus chaleureux remerciements à M. Jesper Hjortenbergt pour l'excellente manière dont il a présidé le comité durant les deux dernières années ;

15. Divers

- de prendre note qu'aucune autre question n'a pas été soulevée ;

16. Dates des prochaines réunions du Bureau et de la Plénière du CDPC

- de prendre note des dates de sa prochaine réunion (28 juin-1^{er} juillet 2016) ;
- de prendre note des dates de la prochaine réunion du Bureau (14-15 avril 2016).

Annexe I

Déclaration sur les récentes attaques terroristes

Le Comité européen pour les problèmes criminels (CDPC) condamne les événements tragiques qui ont été récemment effectués dans certains Etats membres du Conseil de l'Europe ou qui les visaient (la France, la Fédération de Russie et la Turquie) ou qui ont eu lieu dans d'autres pays (l'Egypte, le Liban, le Mali et la Tunisie).

Il souhaiterait rendre hommage aux nombreuses victimes et transmet sa plus profonde sympathie à leurs familles et à leurs proches. Il exprime sa pleine empathie et solidarité à l'égard de toutes les personnes, y compris les agents des forces de l'ordre et les autorités, qui ont été affectées.

En réponse aux tragiques événements, le CDPC soutient les travaux du Conseil de l'Europe afin de continuer fermement la lutte contre le terrorisme dans le plein respect des principes de liberté, de démocratie, de droits de l'Homme et de l'Etat de droit, qui unissent ses Etats membres et qui constituent la meilleure protection contre la spirale de haine.

Le CDPC continuera à donner la priorité absolue à sa contribution dans la mise en œuvre du Plan d'action sur la lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme, adopté en mai 2015.

Pour cette raison, le CDPC souhaiterait particulièrement attirer l'attention vers les Lignes directrices à l'intention des services pénitentiaires et de probation concernant la radicalisation et l'extrémisme violent, qui soulignent le rôle que ces services peuvent avoir en matière de prévention, de détection et de prise en charge de la radicalisation.

Le Plan d'action sur le crime organisé transnational, adopté par le CDPC, montre que les liens entre le terrorisme et le crime organisé sont forts et que la coopération internationale entre les pays est nécessaire pour lutter contre ces phénomènes. Des actions sont également envisagées pour s'attaquer au financement de ces organisations criminelles et pour renforcer la coopération internationale en matière pénale.

Annexe II

Strasbourg, le 27 novembre 2015

CDPC (2015) OJ 2

COMITE EUROPEEN POUR LES PROBLEMES CRIMINELS **(CDPC)**

69^e Session Plénière

Strasbourg, 1 (10h00) – 4 décembre 2015 (12h00)

ORDRE DU JOUR

Conseil de l'Europe

Palais de l'Europe

Salle 9

1. **Ouverture de la réunion**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
 Projet d'ordre du jour [CDPC \(2015\) OJ 2](#)
 Ordre du jour annoté [CDPC \(2015\) 24](#)
 Pour information :
 Liste des décisions de la 68^e plénière du CDPC, 2-5 juin 2015 [CDPC \(2015\) 15](#)
 Liste des décisions de la réunion du Bureau du CDPC, 1-2 octobre 2015 [CDPC-BU \(2015\) 4](#)
3. **Activités futures et priorités du CDPC pour 2016-2017**
 Mandat pour 2014-2015 [Mandat](#)
 Résolution concernant les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leurs mandats et leurs méthodes de travail [CM/Res\(2011\)24](#)
 Projet de mandat pour 2016-2017 [Projet de mandat](#)
4. **Passage en revue des instruments juridiques du Conseil de l'Europe en matière pénale**
 - a. **Passage en revue des conventions du Conseil de l'Europe sous la responsabilité directe du CDPC**
 Décision du Comité des Ministres sur le passage en revue des conventions du Conseil de l'Europe [Décisions du CM](#)
 Rapport sur l'évaluation/passage en revue des conventions sous la responsabilité directe du CDPC (veuillez noter que ce document fait 54 pages) [CDPC \(2014\) 14 rév3](#)
 Mémoire sur la Révision de la Convention Européenne sur les infractions visant les biens culturels de 1985 [CDPC \(2015\) 6](#)
 Compilation des réponses reçues au questionnaire [CDPC \(2015\) 9](#)
 Projet de mandat du Comité de rédaction sur les infractions visant les biens culturels [Projet de mandat](#)
 - b. **Passage en revue des conventions du Conseil de l'Europe par d'autres organes du Conseil de l'Europe**
 Lettre du Président du CDPC et compilation des réponses/contributions reçues par les organes de suivi/conventionnels compétents du Conseil de l'Europe responsables de l'évaluation/la mise en œuvre des Conventions du Conseil de l'Europe en matière de droit pénal [Compilation](#) (en anglais seulement)
5. **Trafic de migrants**
 « Les défis de la migration pour l'Europe : nécessité d'une action collective » [Décision du CM](#)
 Proposition par la délégation du Malte [CDPC \(2015\) 14](#)
 Document de travail sur « la criminalité et la migration » [CDPC \(2015\) 16](#)
 Questionnaire concernant la criminalité et la migration [CDPC \(2015\) 19](#)
 Réponses au questionnaire (veuillez noter que ce document fait 207 pages) [CDPC \(2015\) 22](#)
 Résumé préliminaire des réponses au questionnaire sur le trafic de migrants [CDPC \(2015\) 21](#)
6. **Suivi de la 31^e Conférence du Conseil de l'Europe des ministres de la Justice (Vienne, 19-21 septembre 2012) : « Réponses de la Justice aux violences urbaines »**
 Résolution sur les réponses de la justice à la violence urbaine [MJU-31 \(2012\) RESOL. F](#)
 Décision du Comité des Ministres [Décision](#)
 Suivi des résolutions [CDPC \(2015\) 23](#) (en anglais seulement)

- a. Conférence internationale sur la « violence urbaine » (Lisbonne, 23-24 octobre 2014)**
 Conclusions [Conclusions](#)
 Document d'information sur le Groupe de travail sur la violence urbaine [CDPC \(2015\) 13 rév](#)
- b. Réponses de la justice aux violences urbaines impliquant des mineurs**
 Rapport préliminaire sur les réponses de la justice aux violences urbaines impliquant des mineurs [CDPC \(2014\) 3](#)
 Questionnaire sur les violences urbaines impliquant des mineurs [CDPC \(2014\) 23](#)
 Compilation des réponses reçues au questionnaire (veuillez noter que ce document fait 108 pages) [CDPC \(2015\) 7 Rev](#)
 Résumé des réponses reçues au questionnaire [CDPC \(2015\) 10](#)
- 7. Conseil de coopération pénologique (PC-CP) – Echange de vues avec le Président, M. Mauro Palma**
 Rapport sommaire de la 10^e réunion du Groupe de travail du PC-CP, 14-16 septembre 2015 [PC-CP \(2015\) 11](#)
 Rapport sommaire de la 5^e plénière du PC-CP, 17-19 novembre 2015 [PC-CP \(2015\) 15](#)
 Projet de mandat pour 2016-2017 [Projet de mandat](#)
- a. Radicalisation dans les prisons**
 Projet de Lignes directrices à l'intention des services pénitentiaires et de probation concernant la radicalisation et l'extrémisme violent [PC-CP \(2015\) 2 rév4](#)
 Commentaire de l'expert scientifique [PC-CP \(2015\) 14 rev](#) (en anglais seulement)
 Avis du CODEXTER [CODEXTER \(2015\) 7](#)
 Plan d'action – Lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme [CM\(2015\)74 add final](#)
- b. Suivi de la 20e Conférence des directeurs des services pénitentiaires et de probation du Conseil de l'Europe, 9-10 juin 2015, Bucarest**
 Discours de clôture, M. Mauro Palma, Président du PC-CP [Discours](#) (en anglais seulement)
- c. Elections**
 Mémoire concernant l'élection des membres du Groupe de travail du PC-CP [PC-CP \(2015\) 13](#)
- 8. Surpeuplement dans les prisons**
 Résumé de la 2^e réunion du Comité de travail et de rédaction sur le surpeuplement dans les prisons, 20-21 mai 2015 [CDPC \(2015\) 11](#)
 Résumé de la 3^e réunion du Comité de travail et de rédaction sur le surpeuplement dans les prisons, 26-27 octobre 2015 [CDPC \(2015\) 20](#)
 Projet de Livre blanc concernant le surpeuplement carcéral [PC-CP \(2015\) 6 rev2](#) (en anglais seulement)
 Projet de Recommandation sur les Règles européennes concernant les sanctions et mesures appliquées dans la communauté [PC-CP \(2015\) 9 rév](#)
 Premier projet de structure de la Recommandation relative aux règles européennes sur les sanctions et mesures appliquées dans la communauté [PC-CP \(2015\) 10 rév](#)
- 9. Document/lignes directrices contenant des « Dispositions types » définissant un certain nombre de règles à être dûment considérées par les comités d'experts dans leur travail de rédaction comme base à suivre lors de futures négociations de toutes conventions pénales possibles**
 Document d'information par Dr. Hans-Holger Herrfeldt [CDPC \(2014\) 7](#)
 Document sur les dispositions types [CDPC \(2014\) 17 rév5](#)

Addendum: Projet d'éléments pour un rapport explicatif
Les commentaires sur le document sur les dispositions types

[CDPC \(2014\) 24 rév3](#)
[CDPC \(2015\) 25](#) (en
anglais seulement)

10. Comité d'experts sur le fonctionnement des conventions européennes sur la coopération dans le domaine pénal (PC-OC) – Echange de vues avec la Présidente, Mme Joana Gomes Ferreira

Liste des décisions de la 20^e réunion du PC-OC Mod, 15-17 septembre 2015

[PC-OC Mod \(2015\)08](#)

Liste des décisions de la 69^e plénière du PC-OC, 3-5 novembre 2015

[PC-OC \(2015\)19](#)

Formulaire type de demande d'entraide judiciaire et lignes directrices

[PC-OC Mod\(2014\)10rev6](#)

(en anglais seulement)

[PC-OC \(2015\)09rev3](#) (en
anglais seulement)

Considération des réponses au questionnaire sur l'utilisation et l'efficacité des instruments du Conseil de l'Europe dans le domaine de la coopération internationale en matière de saisie et de confiscation des produits du crime et propositions de suivi (veuillez noter que ce document fait 161 pages)

[PC-OC Mod \(2015\) 06](#)

[Bil.](#)

Préparation d'un projet de protocole portant amendement au Protocole Additionnel à la Convention (ETS No. : 167)

[PC-OC Mod \(2015\)01](#)

[rev4](#) (en anglais
seulement)

Considération des commentaires reçus à la proposition d'E-transfèrement faite par Israël et propositions de suivi

[PC-OC Mod \(2014\)04](#) (en
anglais seulement)

[PC-OC Mod \(2015\)05rev](#)

(en anglais seulement)

Finalisation du passage en revue des conventions relevant du PC-OC

[PC-OC \(2015\)06rev3](#) (en

anglais seulement)

Préparation du mandat pour 2016-2017

[Projet de mandat](#)

11. Activités en relation avec le crime organisé transnational : « Livre blanc »

Livre blanc (veuillez noter que ce document fait 54 pages)

[Livre blanc](#)

Document préliminaire présentant les éléments principaux du Plan d'Action en tant que suivi du « Livre Blanc »

[CDPC \(2014\) 19 rév](#)

Commentaires quant au Document de réflexion pour un Plan d'action sur le crime organisé transnational

[CDPC \(2015\) 4](#) (en
anglais seulement)

Projet de plan d'action du Conseil de l'Europe sur la lutte contre le crime organisé transnational (2016-2020)

[CDPC \(2015\) 17 rev2](#)

12. Terrorisme

Liste des décisions de la 29^e réunion du CODEXTER, 17-18 novembre 2015

[CODEXTER \(2015\) 9](#)

Déclaration politique

[CM\(2015\)74 final](#)

Plan d'action – Lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme

CM(2015)74 add final
voir point 7.a

Protocole Additionnel à la Convention du Conseil de l'Europe pour la Prévention du Terrorisme

[Protocole Additionnel](#)

Rapport Explicatif

[Rapport Explicatif](#)

Documents principaux de travail de la Conférence internationale sur le terrorisme et le crime organisé

[Déclaration finale](#) (en
anglais seulement)

Travaux du CODEXTER sur les techniques spéciales d'enquête

[CODEXTER \(2014\) 1](#)

Document d'information : Travaux sur les techniques spéciales d'enquête

[CODEXTER \(2015\) 8](#) (en
cours de traduction)

13. Informations fournies par le Secrétariat

a. Médicrime

Conférence régionale sur la Convention MEDICRIME à Larnaca, Chypre (10-11 novembre 2015)

[Programme](#) (en anglais
seulement)

Conférence parlementaire sur la Convention MEDICRIME, Paris (24 novembre 2015) [Programme](#)

Convention du Conseil de l'Europe sur la contrefaçon des produits médicaux et les infractions similaires menaçant la santé publique (Convention Médicrime) (STCE No. : 211) [Etat des signatures et des ratifications](#)

b. Trafic d'organes humains

Conférence internationale sur la lutte contre le trafic d'organes humains, 25-26 mars 2015, Saint-Jacques-de-Compostelle (Espagne) [Programme](#)

[Conclusions](#)

Convention du Conseil de l'Europe contre le trafic d'organes humains
Rapport Explicatif

c. Délinquants dangereux

Séminaire pour promouvoir la recommandation relative aux délinquants dangereux, Erevan, Arménie (19-20 janvier 2016) [Projet de programme](#) (en cours de traduction)

Recommandation du Comité des Ministres aux États membres relative [CM/Rec\(2014\)3](#)

aux délinquants dangereux
Commentaire

[CM\(2014\)14 add1](#)

d. Cybercriminalité

14. Elections

Mémorandum concernant les élections au CDPC

[CDPC \(2015\) 18](#)

15. Divers

16. Dates des prochaines réunions

Réunion plénière du CDPC ;
Réunion du Bureau du CDPC ;

Appendix III



Strasbourg, 4 December 2015
[CDPC plenary/2015 plenary_2/oj lp/cdpc list of participants]

CDPC (2015) LP 2 Fin (Bil)

EUROPEAN COMMITTEE ON CRIME PROBLEMS
(CDPC)

COMITE EUROPEEN POUR LES PROBLEMES CRIMINELS
(CDPC)

69th Plenary Session / 69^{ème} Session plénière

Strasbourg, 1 – 4 December / 1 – 4 décembre 2015

Main Building / Palais de l'Europe

Room / Salle 9

LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBER STATES / ETATS MEMBRES**ALBANIA / ALBANIE**

**No nomination / Pas de nomination

ANDORRA / ANDORRE

M. Ivan ALIS SALGUERO, Procureur adjoint, Avda. Tarragona núm. 62, Edifici Les Columnes, P.O. Box AD500, Andorra la Vella – PRINCIPAT D'ANDORRA

ARMENIA / ARMÉNIE

Mr Hovhannes POGHOSYAN, Deputy Head of Headquarters, Head of International Cooperation Department, Police of the Republic of Armenia, 0025 YEREVAN, str.Nalbandyan 130, Republic of Armenia

AUSTRIA / AUTRICHE

LStA MMag. Barbara GÖTH-FLEMMICH, Leiterin der Abteilung für Internationales Strafrecht, Director - Division for International Penal Law, Bundesministerium für Justiz, Museumstraße 5, 1070 Wien

AZERBAIJAN / AZERBAÏDJAN

Apologised/Excusé

BELGIUM / BELGIQUE

M. Freddy GAZAN, Conseiller, Service public fédéral Justice, Boulevard de Waterloo, 115, 1000 Bruxelles

BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZEGOVINE

Apologised/Excusé

BULGARIA / BULGARIE

Mr Peter RASHKOV, Director of the International Legal Co-operation and European Affairs Directorate, Ministry of Justice, Republic of Bulgaria

CROATIA / CROATIE

Mr Dinko KOVAČEVIĆ, mag. iur - Head of Service for Criminal Law legislation, Ministry of Justice, Directorate for Criminal Law and Probation, Vukovarska 49, 10 000 Zagreb

CYPRUS / CHYPRE

Ms Ioanna DEMOSTHENOUS, Legal advisor, Permanent Representation of Cyprus to the Council of Europe, 20, avenue de la Paix, 67000 Strasbourg

CZECH REPUBLIC / RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Ms Helena LISUCHOVA, Head of the International Cooperation Department, Ministry of Justice, Vyšehradská 16, CZ - 128 10 PRAGUE 2

DENMARK / DANEMARK

Mr Jesper HJORTENBERG, National Member of Denmark for EUROJUST, Maanweg 174, 2516 AB The Hague, The Netherlands

Chairman of the CDPC / Président du CDPC

Ms Tina TOLSTRUP BAK JENSEN, Head of Section, Ministry of Justice, Slotsholmsgade 10, 1216 København K

Mr Jakob SCHIØLER, Head of Division, Danish Prison and Probation Service, Strandgade 100, 1401 København K

ESTONIA / ESTONIE

Ms Kristel SIITAM-NYIRI, Deputy Secretary General on Criminal Policy, Ministry of Justice, Tõnismägi 5a, EE - 15191 TALLINN

FINLAND / FINLANDE

Ms Ulla MOHELL, Government Counsellor, Legal Affairs, Ministry of Justice/Department of Criminal Policy
PO BOX 25, 00023 Government, Helsinki

Ms Paulina TALLROTH, Government Counsellor, Ministry of Justice, Department of Criminal Policy, PO BOX 25,
FIN-00023 Government, Helsinki

FRANCE

Mme Fabienne SCHALLER
Vice-Présidente, Tribunal de Grande Instance de Paris, 4 Bd du Palais - 75055 Paris Cedex 01, France

Mme Sonya DJEMNI-WAGNER, chargée de mission auprès du directeur des affaires criminelles et des grâces pour les affaires internationales, Ministère de la justice, 13, place Vendôme, 75042 PARIS Cedex 01

Mme Joanna GHORAYEB, chargée de mission négociations pénales européennes et internationales, direction des affaires criminelles et des grâces, Ministère de la justice, 13, place Vendôme, 75042 PARIS Cedex 01

GEORGIA / GÉORGIE

M. Irakli DONDOLADZÉ, Chef adjoint du Département Juridique, Parquet Principal de la Géorgie, Ministère de la Justice de la Géorgie, 24, rue Gorgassali, GE-0133 TBILISSI

GERMANY / ALLEMAGNE

Dr. Hans-Holger HERRNFELD, Federal Ministry of Justice and for Consumer Protection, Criminal Law Department - Unit IIB6, European Public Prosecutors Office, European Criminal Law Policy, Mohrenstr. 37, 10117 Berlin

GREECE / GRÈCE

Ms Kalliopi THEOLOGITOU, Public Prosecutor at the Court of First Instance of Athens

HUNGARY / HONGRIE

Dr Tünde FORMAN, Head of Department, Department of International Criminal Law, Ministry of Justice, 1055 Budapest, Kossuth tér 4. Hungary

ICELAND / ISLANDE

Apologised/Excusé

IRELAND / IRLANDE

Mr William BARRETT, International Policy Division, Department of Justice & Equality, Montague Court, Montague Street, Dublin 2

Mr Martin SWITZER, Justice Attaché, Permanent Representation of Ireland to the Council of Europe, 11 Boulevard du Président Edwards, 67000 Strasbourg

ITALY / ITALIE

Mr Lorenzo SALAZAR

Deputy Attorney General, Attorney General's Office to the Naples Court of Appeal, Sostituto Procuratore Generale, Procura Generale presso la Corte di Appello di Napoli, Palazzo di Giustizia, P.zza Cenni 1 - 80143 Napoli (NA)

LATVIA / LETTONIE

Ms.Indra GRATKOVSKA, Head of the Criminal Law Department, Ministry of Justice, Brivibas blvd. 36, LV – 1536 RIGA

LIECHTENSTEIN

Ms Vera HASLER, Judge at the Princely Court, Spaniagasse 1, FL-9490 Vaduz

LITHUANIA / LITUANIE

Ms Vygantė MILAŠIŪTĖ, Head of the Division of International Agreements Law, International Law Department, Ministry of Justice of the Republic of Lithuania

LUXEMBOURG

Mr. Robert BIEVER, Procureur Général d'Etat e.r., Cité Judiciaire, L-2080 Luxembourg

MALTA / MALTE

Mr Stefano FILLETTI, Head of Criminal Law Department, Faculty of Laws, University of Malta, Msida MSD 2080

REPUBLIC OF MOLDOVA / RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA

Ms Diana ROTUNDU, Deputy Head of international legal assistance and European integration Division, General Prosecutor's Office of the Republic of Moldova, prosecutor, permanent expert

MONACO

Apologised/Excusé

MONTENEGRO

Ms Duška VELIMIROVIĆ, Ministry of Justice, Judiciary Directorate, Criminal Legislation Division, Montenegro, Crna Gora, Vuka Karadžića 3, 81 000 Podgorica

NETHERLANDS / PAYS-BAS

Mrs. Marjorie BONN, Senior legal adviser, Ministry of Security and Justice, Department for legislation and legal affairs, Section criminal law, Turfmarkt 147, 2500 EH Den Haag, The Netherlands

NORWAY / NORVÈGE

Ms Linda Katharina DRAZDIK, Senior Adviser, Section for European and International Affairs, Ministry of Justice and Public Security, P.O. Box 8005 DEP, N - 0030 OSLO

POLAND / POLOGNE

Mr Sławomir BUCZMA, National Expert, General Secretariat of the Council of the European Union, Rue de la Loi, 175, B-1048 Brussels, Belgium

PORTUGAL

Mr António FOLGADO, Head of Division for Criminal Justice, International Affairs Department, Directorate General for Justice Policy, Ministry of Justice

ROMANIA / ROUMANIE

Ms Mariana RADU, Seconded National Expert to the Romanian Desk at Eurojust, EUROJUST, P.O. Box 16183, 2500 BD The Hague

RUSSIAN FEDERATION / FÉDÉRATION DE RUSSIE

Mr. Sergey TARASENKO, Deputy Director of the Department of New Threats and Challenges of the Ministry of Foreign Affairs of the Russian Federation

Mr Vladimir ZIMIN, First Deputy Head of Division of International Legal Cooperation of the Prosecutor General's Office of the Russian Federation

Mr Philipp SAPRYKIN, Senior Counselor, Department of New Threats and Challenges of the Ministry of Foreign Affairs of the Russian Federation

Mr Dmitry SHALAYAGIN, Head of the Department of Human Rights and International Law, Moscow University of the Ministry of Home Affairs of the Russian Federation

Mr Anatoly GROMOV, Expert, Federal Security Service of the Russian Federation

Mr Anton MARKOVSKIY, Deputy to the Permanent Representative of Russia to the Council of Europe

SAN MARINO / SAINT-MARIN

**No nomination / Pas de nomination

SERBIA / SERBIE

Mr Bozidar BLAGOJEVIC, Head of the Group for organizing regulation, Department for normative affairs, Sector for normative affairs, Ministry of Justice, Nemanjina Street 22-26, Belgrade

SLOVAK REPUBLIC / REPUBLIQUE SLOVAQUE

Ms Stanislava JURICEKOVA, International law Department, Division of Judicial Cooperation in Criminal Matters and European Affairs, Ministry of Justice of the Slovak Republic, Address: Župné námestie 13,813 11, Bratislava

SLOVENIA / SLOVÉNIE

Ms Tanja TRTNIK, Senior Adviser, Ministry of Justice of the Republic of Slovenia, Župančičeva 3, 1000 Ljubljana

Mrs Mateja ŠTRUMELJ PIŠKUR, Deputy Permanent Representative, Permanent Representation to the Council of Europe
70, allée de la Robertsau, 67000 Strasbourg

Mr Helmut HARTMAN, Legal adviser, Permanent Representation to the Council of Europe
70, allée de la Robertsau, 67000 Strasbourg

SPAIN / ESPAGNE

Ms Irene FUENTETAJA COBAS, Deputy Assistant Director General for Justice Affairs in the EU and IIOO.
Ministry of Justice, C/ San Bernardo, 62. 28071, Madrid

SWEDEN / SUÈDE

Ms Cecilia ENEMAN, Legal Adviser, Division for Criminal Law, Ministry of Justice, Regeringskansliet, SE-103 33 Stockholm

SWITZERLAND / SUISSE

Mme Anita MARFURT, Juriste, Département fédéral de justice et police, Office fédéral de la justice, Unité Droit pénal international, Bundesrain 20, CH – 3003 BERNE

M. Bernardo STADELMANN, Juriste, Sous-directeur, Département fédéral de justice et police, Office fédéral de la justice, Chef du Domaine de direction Droit pénal, Bundesrain 20, CH-3003 Berne

“THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA” /

“L’EX-REPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACEDOINE”

**No nomination / Pas de nomination

TURKEY / TURQUIE

Dr. Harun MERT, Judge/Director General, Ministry of Justice, Directorate General for International Law and Foreign Relations, Adalet Bakanlığı Ek Bina, Namık Kemal M. Milli Müdafa C. No.22, 06559, Çankaya/ANKARA

Mr İsak TUNCAY, Rapporteur Judge, Ministry of Justice, Directorate General for International Law and Foreign Relations, Adalet Bakanlığı Ek Bina, Namık Kemal M. Milli Müdafa C. No.22, 06559, Çankaya/ANKARA

UKRAINE

Mrs Kateryna G. SHEVCHENKO, Head of the Department of International Law, Recovery of Assets and Compensation of Losses Caused by the Temporary Occupation of the Autonomous Republic of Crimea, Ministry of Justice of Ukraine, str. Horodetskogo 13, UA - 01001 KYIV

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI

Mr Chris VOLUME, European Criminal Justice and Rights, European and International Division, Ministry of Justice, 6.11, 102 Petty France, London, SW1H 9AJ

* * * *

CDPC BUREAU / BUREAU DU CDPC
(CDPC-BU)

CZECH REPUBLIC / RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Ms Helena LISUCHOVA, Head of the International Cooperation Department, Ministry of Justice, Vyšehradská 16,
CZ - 128 10 PRAGUE 2

Vice-Chair of the CDPC / Vice-Présidente du CDPC

DENMARK / DANEMARK

Mr Jesper HJORTENBERG, National Member of Denmark for EUROJUST, Maanweg 174, 2516 AB The Hague,
The Netherlands

Chairman of the CDPC / Président du CDPC

FRANCE

Mme Fabienne SCHALLER
Vice-Présidente, Tribunal de Grande Instance de Paris, 4 Bd du Palais - 75055 Paris Cedex 01, France

GERMANY / ALLEMAGNE

Dr. Hans-Holger HERRNFELD, Federal Ministry of Justice and for Consumer Protection, Criminal Law Department -
Unit IIB6, European Public Prosecutors Office, European Criminal Law Policy, Mohrenstr. 37, 10117 Berlin

ITALY / ITALIE

Mr Lorenzo SALAZAR
Deputy Attorney General, Attorney General's Office to the Naples Court of Appeal, Sostituto Procuratore Generale,
Procura Generale presso la Corte di Appello di Napoli, Palazzo di Giustizia, P.zza Cenni 1 - 80143 Napoli (NA)

NORWAY / NORVÈGE

Ms Linda Katharina DRAZDIK, Senior Adviser, Section for European and International Affairs, Ministry of Justice
and the Police, P.O. Box 8005 DEP, N - 0030 OSLO

POLAND / POLOGNE

Mr Sławomir BUCZMA, National Expert, General Secretariat of the Council of the European Union, Rue de la Loi,
175, B-1048 Brussels, Belgium

ROMANIA / ROUMANIE

Ms Mariana RADU, Seconded National Expert to the Romanian Desk at Eurojust, EUROJUST, P.O. Box 16183,
2500 BD The Hague

SLOVENIA / SLOVÉNIE

Ms Tanja TRTNIK, Senior Adviser, Ministry of Justice of the Republic of Slovenia, Župančičeva 3, 1000 Ljubljana

* * * *

EXPERTS / INTERVENANTS

Professor Dr Andreas SCHLOENHARDT, Professor of Criminal Law in the School of Law at The University of Queensland, Brisbane Qld 4072 (Australia); Professorial Research Fellow at the Faculty of Law, Department of Criminal Law and Criminology at the University of Vienna, Schenkenstrasse 4, 1010 Vienna (Austria)

Mr Calogero FERRARA, Prosecutor, Tribunal of Palermo, Viale Lazio 13, I-90144 Palermo

Prof. Dr. Lorena BACHMAIER WINTER, Complutense University, Law Faculty, Procedural Law Department, Madrid, Spain

Prof. dr. J.A.E. VERVAELE, Willem Pompe Institute for Criminal Sciences, Utrecht Centre for Regulation and Enforcement in Europe, Utrecht University, The Netherlands

* * * *

**COMMITTEE OF EXPERTS ON THE OPERATION OF EUROPEAN CONVENTIONS ON
CO-OPERATION IN CRIMINAL MATTERS / COMITE D'EXPERTS SUR LE FONCTIONNEMENT DES
CONVENTIONS EUROPEENNES DANS LE DOMAINE PENAL
(PC-OC)**

Mme Joana GOMES FERREIRA **Chair of the PC-OC/Présidente du PC-OC**
Procureur de la République, Procuradoria Geral da República, Serviços de Cooperação Judiciária Internacional,
Rua do Vale do Pereiro n° 2 - 4 e, P - 1200 LISBOA

**COUNCIL FOR PENOLOGICAL CO-OPERATION / CONSEIL DE COOPERATION PENOLOGIQUE
(PC-CP)**

Mr Mauro PALMA **Chair of the PC-CP / Président du PC-CP**
Adviser to the Minister of Justice, Piazza dei Carracci 1, I-00196 Roma, Italy

* * * * *

**OBSERVERS WITH THE COUNCIL OF EUROPE /
OBSERVATEURS AUPRES DU CONSEIL DE L'EUROPE**

MEXICO / MEXIQUE

Mr Santiago OÑATE LABORDE, Permanent Observer, Permanent Mission of Mexico to the Council of Europe, 8, boulevard du Président Edwards - 67000 Strasbourg

Mr José Humberto LÓPEZ PORTILLO, Deputy Attaché for Legal Affairs, Legal Office of the Attorney General of Mexico (PGR) in Europe, 8, boulevard du Président Edwards - 67000 Strasbourg

* * * * *

EUROPEAN UNION / UNION EUROPÉENNE

Ms Katarina EMERSIC, Legal Advisor, EU Delegation to the Council of Europe, 18 Boulevard de l'Orangerie, F-67000, Strasbourg

Ms Giulia LUCHESE, Legal Expert, EU delegation to the Council of Europe, 18 Boulevard de l'Orangerie, F-67000, Strasbourg

SECRETARIAT OF THE COUNCIL OF EUROPE /
SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE

Directorate General of Human Rights and Rule of Law /
Direction Générale des droits de l'Homme et Etat de Droit

Mr Jan KLEIJSEN	Director, Information Society and Action against Crime Directorate / Directeur, Direction de la Société de l'Information et de la Lutte contre la Criminalité
Mr Ivan KOEDJIKOV	Head of Action against Crime Department / Chef de la Service de la Lutte contre la Criminalité
Mr Carlo CHIAROMONTE	Head of Criminal Law Division / <u>Secretary to the CDPC</u> Chef de la Division du droit pénal / <u>Secrétaire du CDPC</u>
Ms Iliana TANEVA	Deputy Head of Criminal Law Division / Secretary to the PC-CP Chef adjoint de la Division du droit pénal / Secrétaire du PC-CP
Mr Oscar ALARCON JIMENEZ	Administrative Officer / Administrateur Co-Secretary to the CDPC / Co-secrétaire du CDPC
Ms Anita VAN DE KAR-BACHELET	Administrative Officer / Administrateur Secretary to the PC-OC / Secrétaire du PC-OC
Mr Kristian BARTHOLIN	Administrative Officer / Administrateur Co-Secretary to the CODEXTER / Co-secrétaire du CODEXTER
Mr Alexander SEGER	Secretary of the Cybercrime Convention Committee (T-CY) / Secrétaire du Comité de la Convention Cybercriminalité
Ms Marjaliisa JÄÄSKELÄINEN	Assistant / Assistante
Ms Anaïs SCHAAF	Assistant / Assistante
Ms Emma FITZPATRICK	Trainee / Stagiaire

Interpreters / Interprètes

Mr Rémy JAIN
 Ms Corinne McGEORGE
 Mr Christopher TYCZKA
 Mr Didier JUNGLING